

Projet de délibération – Conseil d’administration – Séance du 24 janvier 2020
Point XII – Approbation du lancement et de la signature de marchés publics

Fondements juridiques :

- Articles L712-2 et L712-3 du code de l’éducation ;
- Code de la commande publique ;
- Arrêté du 22 mars 2004 portant approbation de dispositions complétant et modifiant le règlement de sécurité contre les risques d’incendie et de panique dans les établissements recevant du public ;
- Délibération n°2019-40 du 24 mai 2019 portant délégation de pouvoir du Conseil d’administration à la Présidente de l’Université Lumière Lyon 2 ;
- Guide des règles d’achat applicables à l’Université Lumière Lyon 2 (délibération n°2017-35 du 28 avril 2017).

Contexte de la délibération :

Par la délibération susvisée, le Conseil d’administration a délégué à la Présidente de l’Université le pouvoir d’approuver les marchés de travaux d’un montant inférieur ou égal à 2 000 000 € HT.

Il est envisagé de lancer des marchés, d’un montant potentiellement supérieur à 500 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 2 000 000 € HT pour les marchés de travaux, nécessitant dès lors une approbation préalable du Conseil d’administration.

Expression du besoin / Prestations attendues :

1 – Opération de travaux pour la construction d’une bibliothèque universitaire provisoire sur le campus Porte des Alpes à Bron

Depuis plusieurs années, le campus fait l’objet d’importantes opérations de rénovation et de construction neuves.

Un des premiers projets phare de cette transformation est la réalisation d’une nouvelle bibliothèque, en lieu et place de la bibliothèque universitaire actuelle (cette dernière étant complétement démolie à terme).

Pour optimiser les conditions d’accueil des étudiants pendant cette phase de travaux et ne pas construire la nouvelle bibliothèque par tranches, il a été décidé la réalisation d’une bibliothèque provisoire sur un terrain libre du Campus Porte des Alpes, représentant une emprise foncière de 2850 m².

Pour assurer le démarrage des travaux du Learning Centre, la bibliothèque provisoire devra être mise à disposition, au plus tard, **en août 2020**.

Ensuite, cette bibliothèque provisoire sera libérée par les services documentaires deux ans plus tard, à savoir en juillet 2022 lors de l’emménagement dans la bibliothèque définitive.

A l’issue de ces deux années, la bibliothèque provisoire aura pour vocation à être reconfigurée pour accueillir d’autres usages : bureaux, enseignements, etc.

Cette opération de travaux pour la construction d’une bibliothèque universitaire comprend trois contrats de louage d’ouvrage distincts comme suit :

Lot n°01	<i>Démolition des fondations – purge et préparation de la plateforme</i>
Lot n°02	<i>Terrassement – VRD – Gros œuvre – Fondations – Espaces verts</i>
Lot n°03	<i>Construction modulaire</i>

L'estimatif des dépenses est le suivant :

Lot	Montant estimatif avant lancement € HT
Lot 1 « Démolition des fondations – purge et préparation de la plateforme »	120 400,00 € HT
Lot 2 « Terrassement – VRD – Gros œuvre – Fondations – Espaces verts »	427 700,00 € HT
Lot 3 « Construction modulaire »	1 884 778,75 € HT
Total opération travaux	2 432 878,75 € HT

Les caractéristiques essentielles du marché public sont :

- Marchés ordinaires de travaux (non reconductible) ;
- Durée de 4 mois (hors période de préparation du chantier de 1 mois et hors garantie de parfait achèvement de 1 an) ;
- Une phase de négociation sera conduite, pour chaque lot, avec les trois soumissionnaires ayant reçu les meilleures notes à l'issue du classement initial des offres.

Critères relatifs à l'attribution des marchés publics :

Critères et sous-critères	Pondération
Critère 1 : Prix des prestations (formule qui attribue automatiquement la note maximale au candidat ayant présenté la meilleure offre puis notation proportionnelle pour les autres soumissionnaires)	40 %
Critère 2 : Valeur technique (méthodologie employée, matériaux mis en œuvre, moyens humains et matériels directement affectés)	60 %

2 – Maintenance et extension des installations de désenfumage et du parc d'extincteurs, RIA (robinets d'incendie armés), colonnes sèches et poteaux incendie

L'université dispose d'un marché relatif aux prestations de maintenance des installations de désenfumage et du parc d'extincteurs, RIA, colonnes sèches et poteaux incendie.

Ce marché comprend la maintenance préventive systématique obligatoire exigée par la réglementation et la maintenance curative de l'ensemble des équipements de désenfumage sur tous les sites de l'université.

A ce jour, il est alloti comme suit :

- Lot 1 : Maintenance des installations de désenfumage
- Lot 2 : Maintenance et entretien du parc d'extincteurs, RIA, colonnes sèches et poteaux d'incendie.

Ce marché arrive à échéance le 09.05.2020 pour le lot 1 et le 30.05.2020 pour le lot 2.

Selon le règlement de sécurité contre l'incendie et les risques de panique dans les ERP (Etablissement Recevant du Public), l'université a l'obligation de garantir la sécurité des personnes et des biens. A ce titre, elle doit veiller au bon fonctionnement de ses systèmes de désenfumage.

Une nouvelle consultation doit donc être lancée pour la période 2020-2024.

Compte-tenu des éventuels travaux et/ou modifications de destination de certains locaux, il est proposé d'ajouter l'extension de l'ensemble des installations existantes aux prestations de maintenance.

Le nouvel accord-cadre se présentera sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande.

Il sera alloti également en 2 lots :

- Lot 1 : Maintenance et extension des installations de désenfumage ;
- Lot 2 : Maintenance, entretien et extension du parc d'extincteurs, RIA, colonnes sèches et poteaux d'incendie.

L'historique des dépenses est le suivant :

	Dépenses engagées en € HT			
	05/2016 à 05/2017	05/2017 à 05/2018	05/2018 à 05/2019	05/2019 à 11/2020
LOT 1 DSPI	17 252	12 383	13 231	9 186
LOT 2 FIRE&CO	9 836	14 649	20 208	12 678
	27 088	27 032	33 439	21 864

Les caractéristiques essentielles du marché public sont :

- Accord-cadre mono-attributaire de fournitures et services à bons de commande ;
- Durée du marché : 1 an reconductible 3 fois 12 mois (tacite reconduction)
- Montant du marché : sans montant minimum ni maximum

Critères relatifs à l'attribution des marchés publics :

Critères et sous-critères	Pondération
<i>Lot 1 : Maintenance et extension des installations de désenfumage</i>	
Critère 1 : Prix des prestations	40 %
S/critère 1 : Coût du forfait annuel de maintenance préventive systématique annuel	15 %
S/critère 2 : Coût du service d'astreinte 24H24 - 7J/7	5 %
S/critère 3 : Coût de la réalisation d'un inventaire exhaustif pour l'ensemble des sites	5 %
S/critère 4 : Simulation de commande représentative selon prestations prévues au BPU	15 %
Critère 2 : Valeur technique	60 %
S/critère 1 : Moyens humains dédiés à l'exécution du marché (réfèrent unique - personnels dédiés / encadrement : nombre et compétences/spécialisations, formation, qualification, habilitation électrique)	15 %
S/critère 2 : Modalités d'organisation de la maintenance corrective organisation, moyens de communication, réactivité, disponibilité des fournitures)	15 %
S/critère 3 : Organisation de l'astreinte (moyens humains et matériels, traçabilité, ...)	15 %
S/critère 4 : Rôle de conseil (moyens proposés pour l'assurer (statistiques des pannes, vétusté/obsolescence des équipements)	15 %
<i>Lot 2 : Maintenance, entretien et extension du parc d'extincteurs, RIA, colonnes sèches et poteaux d'incendie</i>	
Critère 1 : Prix des prestations	40 %
S/critère 1 : Coût du forfait annuel de maintenance préventive systématique annuel	20 %
S/critère 2 : Simulation de commande représentative selon prestations prévues au BPU	20 %
Critère 2 : Valeur technique	60 %
S/critère 1 : Moyens humains dédiés à l'exécution du marché (Réfèrent unique- Nombre-Compétences)	20 %
S/critère 2 : Moyens matériels pour assurer les prestations	20 %
S/critère 3 : Performance en matière de protection environnementale (démarche(s) environnementale(s), notamment éco-labels, initiatives prises par l'entreprise, valorisation des déchets)	20 %

3 – Curage des réseaux – maintenance préventive et curative

L'université dispose d'un marché relatif au curage des réseaux qui arrive à échéance le 28.04.2020.

Une nouvelle consultation doit donc être lancée pour la période 2020-2024.

Le marché public à venir concerne la maintenance préventive ainsi que la maintenance curative de l'ensemble des réseaux d'eaux usées, eaux vannes et eaux pluviales sur tous les sites de l'Université Lumière Lyon 2.

L'historique des dépenses est le suivant :

Périodes	04/2016 à 03/2017	04/2017 à 03/2018	04/2018 à 03/2019	04/2019 à 12/2019
Montants en € HT	5 165	10 105	7 490	2 320

Les caractéristiques essentielles du marché public sont :

- Il s'agit d'un marché de fournitures courantes et de services ;
- Procédure en accord cadre mono-attributaire à bon de commandes ;
- Durée : 1 an reconductible trois fois ;
- Montant prévisionnel : compte tenu de l'imprévisibilité du besoin, il est proposé de conclure le marché sans minimum ni maximum.

Critères relatifs à l'attribution des marchés publics :

Critères et sous-critères	Pondération
Critère 1 : Prix des prestations	40 %
S/critère 1 : Maintenance préventive	15 %
S/critère 2 : Maintenance curative (sur la base d'une simulation de commande représentative)	25 %
Critère 2 : Valeur technique	60 %
S/critère 1 : Qualité de la méthodologie d'intervention et d'organisation en cas d'urgence	20 %
S/critère 2 : Moyens humains spécifiquement dédiés aux prestations objet du marché public	15 %
S/critère 3 : Moyens matériels et méthodologie (prise en compte de la sécurité) pour la réalisation de la prestation courante	25 %

4 – Entretien et réparation des toitures ardoises, prestation de nettoyage des chéneaux sur tous types de toitures

L'université dispose d'un marché relatif à l'entretien et à la réparation des toitures ardoises qui arrive à échéance le 14.04.2020.

Une nouvelle consultation doit donc être lancée pour la période 2020-2024.

Depuis la signature en 2017 de la convention avec la Ville de Lyon, il appartient désormais à l'Université d'entretenir les toitures en tuile de la Maison des Sciences de l'Homme (MSH) située dans le Centre Berthelot. De plus, la réhabilitation du site Rachais, livré en 2017 comporte une toiture en batardeaux aluminium. De ce fait, l'Université Lumière Lyon 2 compte des bâtiments avec cinq types de toitures différents : ardoise, tuile, zinc, batardeaux aluminium et toiture-terrasse.

L'objectif de ce nouveau marché est de rassembler l'entretien des différents types de toitures présents sur les différents sites de l'Université Lumière Lyon 2 dans un même accord-cadre (hormis les toitures terrasses). En effet, du fait de la spécificité des prestations d'entretien des toitures terrasses, un marché dédié existe déjà.

L'historique des dépenses est le suivant :

	avril 2016 à mars 2017	avril 2017 à mars 2018	avril 2018 à mars 2019	avril 2019 à décembre 2019
Montants en € HT	15 817,67	25 184,96	10 230,06	7 782,99

Les caractéristiques essentielles du marché public sont :

- Il s'agit d'un marché de fournitures courantes et de services ;
- Procédure en accord cadre mono-attributaire à bon de commandes ;
- Durée : 1 an reconductible trois fois ;

- Montant prévisionnel : marché sans minimum ni maximum.

Critères relatifs à l'attribution des marchés publics :

Critères et sous-critères	Pondération
Critère 1 : Prix des prestations	35 %
Critère 2 : Valeur technique	60 %
S/critère 1 : Méthodologie employée pour l'exécution des prestations en intervention courante	30 %
S/critère 2 : Méthodologie employée pour l'exécution des prestations en cas d'urgence	10 %
S/critère 3 : Qualité des moyens humains et matériels dédiés à l'exécution des bons de commande	20 %
Critère 3 : Performance en matière de protection de l'environnement	5 %